



Thônex INFO

N°6 JUIN 2006



**Chères
Thônésiennes,
Chers
Thônésiens,**



Fin juin, chic l'école est finie, les cahiers au feu et la maîtresse au milieu.

Voici venue cette période bénie des vacances bien méritées pour les enseignants, les élèves et leurs parents. L'été, tout semble plus serein, les horaires plus souples quand bien même si – à part l'école – tout continue. A Thônex, en revanche, cet été l'école sera au centre de toutes les activités, puisque dès le premier jour des vacances, notre grand chantier de démolition-reconstruction de l'école Marcelly-Tronchet va enfin débiter. Une sacrée aventure qui va mobiliser toutes les énergies, tant de nos mandataires que des différents corps de métier qui n'auront pas une minute à perdre afin de permettre aux élèves de l'école de reprendre possession de leurs locaux tout neufs dès la rentrée 2007, sans oublier nos chefs de service et employés communaux tous mobilisés pour mettre en place cet été le Pavillon-Mousse qui abritera provisoirement les classes en construction.

Avec ce numéro de Thônex INFO, faites le plein de nouvelles regorgeant de promesses et de soleil. C'est ce que les Autorités de Thônex vous souhaitent en nous réjouissant de vous retrouver en pleine forme à la rentrée.

Très belles et bonnes vacances à tous !

Isabel Rochat, Maire



▲ Philippe Decrey, Conseiller administratif



Claude Détruche, Conseiller administratif ▲

Photographies
Véronique Rochette

Le point sur :

- › Le crédit de reconstruction de l'école de Marcelly-Tronchet
- › Les derniers développements du Pac MICA
- › Les projets en cours dans le domaine de la circulation

Du nouveau dans la commune :



- › Le Pédibus est en marche
- › Refonte de la signalisation communale
- › Lancement de la première saison culturelle

Ne manquez pas :

- › La fête nationale et son cortège d'animations
- › Marie-Thérèse Porchet est à Thônex !
- › La Fête de la bière et de la choucroute

Faites connaissance avec...

- › Mme Fabienne Perren, secrétaire de direction

EDITO



› URBANISME: Refonte de la signalétique communale

Finis les vieux panneaux d'affichage et autres tôles rouillées, Thônex investit Fr. 300 000.- pour la refonte de tous les panneaux communaux de signalisation. Une dizaine de plans de situation et autant d'affichages communaux permettent une information claire et uniformisée de la population. L'idée est de jouer sur l'impact global en harmonisant tous les panneaux. Deux tons d'orange ont été choisis pour les totems sensibilisant à la propreté, qu'il s'agisse des chiens ou des déchets. Avec au résultat, une manière douce et élégante de rappeler à chacun que la propreté de la commune est l'affaire de tous.

Tous ces éléments sont actuellement en production et seront posés courant de l'été.



› ECOLE DE MARCELLY: Un crédit voté à l'unanimité

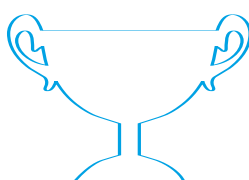
Lors du Conseil municipal du 16 mai dernier, le crédit de construction de l'école de Marcelly-Tronchet a été voté. Le Conseil administratif se félicite doublement de ce vote. Il concrétise un projet de longue haleine essentiel pour l'avenir de la commune. Mais surtout, le vote à l'unanimité démontre une adhésion totale à ce projet et souligne l'excellent travail de la commission et des mandataires, qui ont très bien préparé ce dossier. Pour rappel, cet ensemble d'équipements publics comprend une école primaire avec des locaux parascolaires, une salle de gymnastique, un restaurant scolaire, des vestiaires pour la piscine, une crèche et des aménagements extérieurs.



› COUPS DE CŒUR: Deux mentions spéciales

L'Auberge communale a rouvert ses portes. Celles du restaurant, bien sûr, qui vous propose des formules buffet-plat alléchantes, qui satisfont autant les papilles que le regard. Mais aussi, et c'est nouveau, celles de la cuisine, qui vous permet d'admirer le chef, Bruno Fontenay, dans ses œuvres. Avec son compère, Harold Cappelle, il nous prouve que le goût est vraiment indissociable des yeux.

Last but not least! Chapeau bas à notre fer de lance sportif, le Chênois Volley-Ball, qui a remporté avec panache le doublé coupe-championnat.



➤ MOBILITÉ DOUCE : Le Pédibus est en marche

Le Pédibus, maintenant tout le monde en est convaincu (cf. Thônex INFO n°2 de décembre 2004), c'est une idée ingénieuse pour inciter à aller à l'école à pied, alliant ainsi une meilleure hygiène de vie à un environnement plus sain. Mais concrètement, où en est-on à Thônex ? Un comité de pilotage, composé de la mairie, mais aussi de l'inspectrice, du responsable technique et d'un représentant d'une association de parents d'élèves a repris l'initiative en y associant un partenaire précieux, Mobilidée, une petite société spécialisée dans les projets de mobilité douce. Avec des résultats concrets : un premier questionnaire adressé début mai aux enfants et aux parents a démontré un



intérêt largement suffisant pour aller de l'avant. Une proposition d'itinéraire a été étudiée et devrait être testée d'ici à la fin de l'année.

Devrait, car ce projet n'est pas un projet vertical, mais par et pour les parents. Il s'agit maintenant de convenir ensemble du projet final. La réunion du 8 juin dernier avec les parents

d'élèves qui souhaitent participer à la création du premier Pédibus thônésien a permis de définir les tracés et les arrêts, d'établir un premier planning. Le Pédibus est véritablement en marche à Thônex !

➤ COMMUNAUX D'AMBILLY : Plus de cohérence

La récente refonte des départements cantonaux a permis de gagner en cohérence sur le dossier du PAC-MICA : le nouveau Département du Territoire rassemble l'aménagement du territoire et les transports sous la houlette de M. Robert Cramer. Lors d'un entretien avec ce dernier, le 5 avril dernier, le Conseil administratif a pu réaffirmer la position de Thônex sur la problématique et les contraintes du périmètre concerné, déjà exprimée en 1999 et lors du Conseil municipal du 22 février 2005. La commune ne s'oppose pas à l'urbanisation, mais à certaines conditions, sur lesquelles elle souhaite un engagement et une garantie de l'Etat : il s'agit des transports, du phasage selon

la capacité d'absorption de population de la commune, de l'équipement nécessaire et de la répartition du financement entre commune et Etat. Pour l'instant, Monsieur Cramer s'est engagé sur deux points : l'ouverture de négociations et l'élaboration d'un plan directeur de quartier en concertation, d'abord avec la commune, puis avec le Conseil d'Etat. Ce deuxième point est une petite victoire, si l'on se rappelle que Thônex avait conditionné le déclassement à l'élaboration d'un plan directeur associé. La concertation est en train de se mettre en place, mais les négociations s'annoncent difficiles, malgré la réaffirmation nette et claire du caractère incontournable de la position de Thônex.



› CULTURE :

Lancement de la première saison

Ca y est : le lancement de ThônexArtsSpectacles, c'est le 1^{er} septembre prochain. La première saison culturelle thônésienne sera inaugurée en bonne et due forme. Pour vous mettre l'eau à la bouche, une campagne publicitaire est prévue pendant l'été, notamment sur les bus. Pour les lecteurs de Thônex INFO, quelques têtes d'affiche en primeur : Marie-Thérèse, la star locale, Emilie Simon, meilleure musique de film aux victoires de la musique 2006 pour « La Marche de l'Empereur », Nathalie Manser, violoncelliste virtuose, Gary Kürtz, illusionniste de renom, Oliver Twist, comédie musicale, un programme varié qui saura, à coup sûr, satisfaire tous les goûts des Thônésiens.

› CIRCULATION :

Ça bouge à Thônex

Un effort important est actuellement consenti pour augmenter la sécurité et l'agrément des Thônésiens. Preuves en sont ces nombreux projets en cours dans le domaine de la circulation :

- › Le crédit de construction de Fr. 1 200 000.– a été voté le 16 mai dernier, en vue du réaménagement du chemin du Bois-Des-Arts, tronçon « Avenue de Thônex – ch. du Curé-Desclouds ». Les travaux débutent cet été et comprennent une zone de rencontre.
- › La promenade dite du « mail », le long de l'avenue de Thônex, est terminée. Les plantations ont été effectuées en collaboration avec les élèves de l'école du Bois-Des-Arts, une première qui visait à sensibiliser les jeunes à leur environnement.
- › Une étude est lancée au chemin du Foron. Son objectif : sécuriser les cyclistes qui se rendent au Cycle d'orientation et augmenter la sécurité des riverains.
- › En vue de l'ouverture de l'école provisoire au chemin de la Mousse, suite aux travaux à Marcellly-Tronchet, le périmètre va être sécurisé : construction d'îlots, adjonction d'un passage pour piétons, contrôles de vitesse fréquents sont au programme.



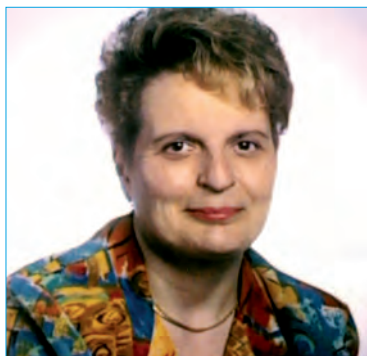
› JUMELAGE :

Remerciements

Nos sincères remerciements vont aux logeurs et bénévoles, qui ont permis d'accueillir, avec tous les honneurs qui leur sont dus, nos amis de Graveson, le 20 mai dernier. La fête fut chaleureuse et colorée, et il ne sera pas dit que le soleil brille moins, au moins dans nos cœurs, à Thônex qu'au Sud de la France !



ENTRETIEN : Faisons connaissance avec...



Nom : Perren
Prénom : Fabienne
Age : 1 demi-siècle et quelques années
Fonction : secrétaire de direction depuis 1980
Etat civil : célibataire
Sport : 1 heure de marche quotidienne entre mon domicile et la mairie, c'est du sport!
Hobbies : musique et chant

En quoi consiste votre activité au sein de la mairie ?

En tant que secrétaire de M. Philippe Guex, secrétaire général, je suis aussi appelée à travailler directement avec les membres du Conseil administratif. Le suivi des dossiers du personnel communal fait également partie de mes attributions. Au début de mon engagement, je m'occupais en plus du Conseil municipal et des fêtes communales, comme le 1^{er} août ou les promotions. Mais, avec l'augmentation des tâches, deux collègues sont maintenant spécialement chargées de ces deux domaines.

Aucun regret d'avoir dû vous spécialiser et abandonner une partie de vos prérogatives ?

Pas du tout. Au contraire, l'extraordinaire diversité des sujets que j'ai à traiter en répondant au courrier reçu par le Conseil administratif écarte toute monotonie de mon quotidien. J'aborde des sujets aussi variés que la sécurité, les bâtiments, les travaux, les loisirs, les écoles, les affaires de la jeunesse, le logement, etc. Je remercie encore aujourd'hui les autorités qui m'ont engagée voilà maintenant 26 ans, tant il est agréable d'occuper cette fonction.

Sans imaginer devoir un jour quitter ce poste auquel vous êtes si attachée, quelles sont, à votre avis, les qualités qu'il requiert ?

Sans hésiter, avant tout de la discrétion. Aussi une certaine disponibilité et le sens de l'organisation. Les compétences rédactionnelles sont particulièrement importantes et il faut savoir s'adapter aux idées des autorités communales, afin de les mettre au mieux en pratique.

Parmi tous les dossiers sur lesquels vous avez collaboré, lequel vous laisse le souvenir le plus marquant ?

Il est difficile de répondre à cette question, car tout ce qui améliore les conditions de vie des habitants de Thônex m'importe. Mais sur le plan émotionnel, le fait d'avoir travaillé pour le jury du concours organisé dans le cadre de la construction du centre de loisirs m'a particulièrement marquée. J'étais un peu impressionnée, mais le jour de l'inauguration, qui a d'ailleurs coïncidé avec l'incendie de la salle des fêtes, j'ai ressenti un grand bonheur d'y avoir quelque peu contribué.

Pour nous quitter sur une note légère, vous qui pratiquez le piano, auriez-vous un épisode anecdotique à nous faire partager ?

Lors de mes débuts à la mairie, la commune avait engagé un apprenti horticulteur qui éprouvait quelques difficultés avec l'orthographe et la syntaxe. Je l'ai aidé, en faisant office de répétitrice pour le français pendant ses années d'apprentissage. Quelques années après son diplôme, il a quitté Thônex. Toutefois, habitant toujours dans la région et maintenant père de famille, il ne manque jamais de me saluer quand on s'aperçoit par hasard. Je trouve cela bien sympathique.

AGENDA

Fête 2006

> Juin

30 JUIN 2006, de 18h00 à 1h00

L'école est finie! Défilé des enfants, carrousels, repas et bal, venez fêter les promotions.

Place des fêtes de la mairie.

> Août

1^{er} AOÛT 2006

Animations, cérémonie officielle, repas, feux de joie et d'artifices, bal populaire, tout est prévu pour célébrer dignement ensemble la **fête nationale**.

Place des fêtes de la mairie.

> Septembre

2 SEPTEMBRE 2006, 20h30

Tomer Sisley ouvre la saison culturelle thônésienne avec son humour caustique inimitable, sa façon toute personnelle de parler de tout et de rien, comme s'il n'avait rien préparé, en prenant le public à témoin.
Salle des fêtes.

2 SEPTEMBRE 2006, de 14h30 à 17h30

Thé dansant des aînés à la Salle des fêtes.

5 SEPTEMBRE 2006, 20h00

«**Le petit rond-point rouge**» ou laisser aller seul son enfant à l'école? Un spectacle pour débattre de la sécurité sur le chemin de l'école.
Salle de spectacle de l'école du Bois-Des-Arts.

8 SEPTEMBRE 2006, 20h30

9 SEPTEMBRE 2006, 20h30

Il n'est plus nécessaire de présenter la plus grande pipelette de la Côte, notre star locale, l'inénarrable **Marie-Thérèse Porchet** née Bertholet. Ne manquez pas son nouveau spectacle pour deux soirs à Thônex.
Salle des fêtes.

13 SEPTEMBRE 2006, 20h30

Issue de la nouvelle scène francophone, **Emilie Simon** nous emmène dans un univers musical très personnel, mariant nature et électro. Avec son dernier album «**Végétal**», elle nous convie à une rêverie botanique. Salle des fêtes.

15 SEPTEMBRE 2006

Le Comité des fêtes à l'humeur plutôt bavaroise en cette fin d'été. Histoire d'envisager le retour de l'automne avec optimisme, il vous convie à la **Fête de la bière et de la choucroute!**
Salle des fêtes.

20 SEPTEMBRE 2006, 18h30

Forum d'échanges avec les nouveaux électeurs communaux, suivi d'un apéritif. Salle des fêtes.

> NOUVELLE LOI SUR LES CHIENS : Des propriétaires responsables

Des modifications importantes sont intervenues dans la Loi sur les chiens :

- > Il incombe au détenteur de chien d'empêcher celui-ci de salir le domaine public ou les trottoirs et murs des maisons, ainsi que de souiller les cultures. Il a également l'obligation de ramasser les déjections de celui-ci.
- > Des amendes allant de Fr. 100.- à Fr. 60 000.- peuvent être infligées par les agents de sécurité municipaux ou d'autres services, voire des peines de police suivant les cas.

En outre, il est bon de savoir que les déjections canines sont dangereuses pour les bovins. Le fourrage pour le bétail risque d'être souillé par un parasite transmis par le chien. Ses conséquences peuvent être dramatiques: avortement ou naissance de veaux malformés dans plus de la moitié des cas. La seule solution est souvent l'abattage, soit d'importantes pertes économiques pour les agriculteurs. Merci aux propriétaires de chiens de respecter les termes de la loi et de ne pas pénétrer dans les propriétés privées que sont les champs.



Mairie de Thônex:

58, chemin du Bois-Des-Arts – C.P. 264 – 1226 Thônex
t 022 869 39 00 - f 022 869 39 01

Horaires: Lundi - Jeudi: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
(vendredi et veille de jour férié: 13h30 - 16h30)

Service passeports/cartes d'identité

Lundi - Jeudi: 9h00 - 16h30
(vendredi et veille de jour férié: 9h00 - 16h00)



www.lerespect.ch

www.thonex.ch